

FLASH-INFOS. COMPLÉMENTS D'INFORMATION.



Madame, Monsieur,

Comme elle s'y était engagée, l'équipe municipale est toujours au travail et ne s'est pas lancée dans une campagne électorale que d'autres ont largement engagée, depuis 2 ans paraît-il.

Depuis quelques mois, nous entendons et lisons beaucoup de choses. Il est tout à fait naturel pour un collectif d'exprimer ses idées pour présenter un programme et le mettre en valeur. Il est également possible de porter des critiques si elles se fondent sur des faits avérés.

Mais, pour permettre aux électeurs de faire un choix éclairé, il est important qu'ils puissent disposer d'informations précises et complètes sur la situation actuelle, ce que l'on pourrait appeler "un état des lieux".

Or, un certain nombre de propos lus ou entendus depuis quelques temps mettent en cause la crédibilité des élus.

Oh, pas directement bien sûr ! Il s'agit d'oublis ou d'omissions, de sous-entendus, d'allusions, d'imprécisions, voire d'inexactitudes. Bref, il s'agit d'une manière de présenter les sujets qui pourraient induire les citoyens en erreur et leur faire croire que notre commune se porte mal. Ce qui, fort heureusement, ne semble pas être le ressenti de tous.

Certes, personne n'est parfait et il est toujours possible de mieux faire. Mais pourquoi ne pas reconnaître ce qui va bien et ne parler que de ce qui ne convient pas ?

Pourquoi afficher, en tête de programme, certaines valeurs humaines comme si elles étaient l'apanage d'un collectif ? Et ce d'autant qu'elles sont inhérentes à tout candidat ou élu qui se respecte et qu'elles se prouvent plutôt qu'elles ne se décrètent.

Pendant de nombreuses semaines, nous n'avons rien dit pour continuer à faire avancer les dossiers. Mais l'équipe municipale ne pouvait pas laisser prospérer plus avant certains propos, au risque de les accréditer. Il semblait naturel de replacer les situations dans leur contexte précis et réel, dans la globalité de leur problématique.

Chacun pourra ainsi, le jour venu, "choisir" en toute connaissance de cause si d'autres candidatures venaient à se déclarer.

Il ne s'agit donc ici que d'une mise au point reposant sur des faits faciles à vérifier.

Ce ne sont pas des candidats à une élection municipale qui s'adressent à vous. Non. Ce sont des élus actuellement en activité, soucieux de répondre à des propos qui ne reflètent pas la réalité du moment et sont parfois désobligeants.

cordialement

Philippe BAUDAIN

LES JUGEMENTS DE VALEUR

La "vétusté" de l'équipe en place

Une élection municipale est un moment privilégié dont la finalité est de proposer aux électeurs un **programme**, seule chose, en définitive, qui les intéresse. Elle ne devrait pas avoir vocation à s'en prendre directement aux personnes.

Les élus ont été surpris de voir que la 1^{ère} proposition inscrite au programme du "World Café" (24 novembre) au château du Montalieu proposait, à la rubrique "Ce qu'il ne faut surtout pas", de ne pas garder la même équipe municipale.

Telle affirmation n'est pas très gentille pour une équipe d'élus qui n'ont pas démerité et dont on ne sait même pas s'ils vont se représenter. Mais surtout, est-ce bien digne d'une campagne électorale d'avoir fait ce 1^{er} choix ?

Cette faute semble avoir été comprise puisque la formulation a aujourd'hui disparu dudit programme.

L'âge du capitaine

C'est vrai qu'il n'est pas agréable d'être considéré comme un "has-been" qui a fait son temps et devrait laisser la place.

Bien sûr, cela prête à sourire, et le maire n'en veut aucunement à des "plus jeunes" dont l'expérience est certainement supérieure à la sienne.

Reconnaissons cependant que les procès en **âgisme** sont aussi ridicules que les procès en **jeunisme**.

Mais, surtout, qui peut s'arroger le droit de décider qui est bon ou mauvais, qui est le plus apte ou inapte à gérer une commune si ce n'est l'électeur qui votera comme il le souhaite, en conscience, en son for intérieur ?

Et que vont penser les personnes âgées d'un tel jugement ?

La proposition est faite par le collectif "d'agir dans la continuité" et le nom du maire en place est reconnu aux côtés de celui d'Aimé Paquet. C'est un grand honneur. N'oublions pas, cependant, Joseph Deschenaux qui a géré la difficile séparation de Sainte-Marie du Mont et Michel Bouverot à qui nous devons, entre autres, la construction de l'école.

Dernier point : merci à ceux qui ont eu la gentillesse de conseiller au maire de ne pas repartir et de prendre du repos, exprimant leur inquiétude de le voir "s'user à la tâche". Cela prête à réfléchir et fait chaud au cœur.

La "verticalité" de la gouvernance

Ici, l'attaque personnelle porte sur la propension (supposée) qu'aurait le maire de Saint-Vincent à être autoritaire et à gérer la commune seul, sans concessions, sans prendre l'avis de personne. La définition du facho, quoi !

Telle énormité est restée jusqu'à présent sans réponse. Mais cette réputation savamment entretenue par certain(e)s a fini par "faire florès". Alors que faire pour s'en débarrasser ?

Le plus simple serait certainement de demander aux membres de l'équipe (pas ceux qui sont partis bien sûr !) ou aux agents des services ce qu'ils en pensent. La seconde serait de consulter les comptes-rendus du conseil municipal constatant l'unanimité des délibérations. Ou encore de vérifier le nombre de réunions de travail et de concertations avec l'équipe municipale ou les habitants.

Mais, à quoi bon ? Après tout, la verticalité n'est-elle pas préférable à l'horizontalité du pouvoir dont on connaît en ce moment les résultats dans les plus hautes sphères ? Un système qui veut tenir compte de l'avis de tout le monde et n'a pas de majorité est condamné à la paralysie, voire au chaos. Et pourtant, il faut bien que les décisions soient prises.

Alors, oui à une **politique inclusive** qui n'oublie personne, oui à une **démocratie participative** qui soit la plus large possible à condition de ne pas oublier la place qu'occupe la **démocratie institutionnelle** pour assumer la **responsabilité finale**.

Ces 3 exemples montrent bien, si besoin était, l'importance d'un **respect mutuel** dans une campagne électorale.

LA LISTE DES BONNES INTENTIONS

La liste exhaustive présentée par le collectif (il n'y manque rien) énumère les missions évidentes que toute mairie digne de ce nom se doit d'assurer. Elle correspond très exactement à ce qu'a été la politique suivie durant toutes ces années.

Le seul problème est que certains projets sont présentés comme des concepts nouveaux, ignorant (ou faisant semblant d'ignorer) ce qui existe déjà ou qui est en cours d'élaboration. Au point même parfois de laisser à penser qu'il est nécessaire de les créer.

Ainsi, en reprenant cette liste, point par point...

... on pourrait croire...

... que les conditions d'accueil à l'école sont mauvaises

L'école de Saint Vincent a une trentaine d'années. Elle a plutôt bien vieilli et, aujourd'hui encore, jouit d'une excellente réputation. Pourquoi ne pas dire qu'elle a fait l'objet de transformations successives et, tout dernièrement, d'une **réhabilitation-végétalisation de sa cour**, venant améliorer encore le côté ludique de l'établissement ?

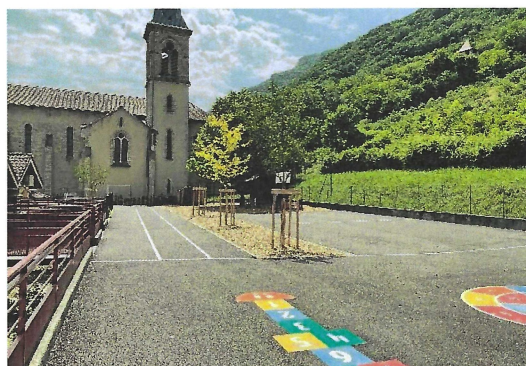
Et puis, pourquoi sembler ignorer que la réflexion sur la rénovation du bâtiment est engagée et que, pour cette raison, un **audit énergétique** a été lancé pour répondre aux exigences des normes durables nouvelles ? Elle est, d'ores et

déjà, inscrite dans le cadre d'un programme global de tous nos établissements recevant du public (ERP).

Enfin, pourquoi ne pas insister sur le fait que les bonnes conditions d'accueil des enfants à l'école ne se résument pas à la qualité technique de ses locaux mais s'appuient, avant tout, sur la **qualité de ses services** ?

Et que la 1^{ère} urgence était d'offrir aux enfants et leurs parents les meilleures conditions d'accès aux services périscolaires, sans exclusive comme c'était le cas jusqu'à présent ?

Eh bien, c'est aujourd'hui chose faite depuis la fin de 2023.



... que l'on ne s'intéresse pas à l'habitat locatif et partagé

La politique d'achats de maisons anciennes en vue de favoriser l'accès aux logements locatifs n'est pas nouvelle. En 2000, l'achat de la maison Sigaud, rue de Champcornu avait déjà permis la création de 5 logements.

Pourquoi ne pas rappeler que des programmes récents ont été présentés à plusieurs reprises aux habitants depuis plus de 2 ans ? La maisonnette Sigaud, proche de la précédente qui a permis l'ouverture d'un nouveau logement locatif. Les 2 logements de la maison Ramboud, quartier du Bas-Rochassin qui seront incessamment en location. L'étude de faisabilité en cours pour un programme de 5 logements dans la grange de la maison Gottardo située rue de la Fuma.

Et puis, pourquoi ne pas faire état des annonces concernant le projet qui nous est cher : l'aménagement du terrain de la cave coopérative ? Il s'agit pourtant bien d'une opération regroupant une résidence autonomie, des logements partagés et/ou inclusifs et des logements locatifs classiques.

Bref, d'une **expérience type d'habitat intergénérationnel**.

Présenté lors de 2 campagnes électorales précédentes, ce projet de 10 ans devrait pouvoir se réaliser maintenant que la cave coopérative est devenue récemment propriété de la mairie et qu'elle a été immédiatement rasée.

Il se fera en concertation avec la population après une pré-étude de faisabilité en cours. Il fera l'objet, bien entendu, d'une consultation auprès des bailleurs et organismes spécialisés qui se chargeront de l'opération, car il n'est pas question de financer une telle opération sur le budget de la commune.

... que l'on ne s'intéresse pas aux adolescents

Comment laisser croire une chose pareille quand on sait quelle fut la politique enfance-jeunesse depuis des années ? Le créneau de l'adolescence est difficile. On connaît le besoin d'indépendance à cet âge, ce qui explique, en partie, l'échec de l'action tentée durant ce mandat sous l'égide de 2 élus.



Mais il est dommage de ne pas évoquer quelques opérations en direction de ces jeunes et avec ces jeunes : le parcours santé et le city-park par exemple, sans oublier l'aménagement d'un local-jeune dédié lors de la rénovation de la synapse.

L'engagement a été pris, lors des réunions de quartiers, de recruter un animateur afin qu'il organise avec ces jeunes des activités en symbiose avec les communes voisines et pilote une commission, cette dernière pouvant être le préalable à un conseil municipal des jeunes.

Aujourd'hui, c'est chose faite, puisque nous avons lancé le recrutement d'un agent d'animation jeunesse de proximité.

... que les habitants ne sont pas en sécurité

Il convient ici de rassurer nos concitoyens qui pourraient s'inquiéter. Des réunions ou conférences sont régulièrement organisées et d'une manière plus générale, le maire ou les adjoints sont en contact régulier avec la Gendarmerie, mais aussi les Sapeurs-pompiers (SDIS), les Services du Département... bref, tous ceux qui participent à la sécurité des biens comme des personnes.

C'est un sujet important, responsable, délicat. Il ne supporte pas l'à-peu-près et nécessite une discrétion efficace de tous les instants. Et ce n'est peut-être pas pour rien que le maire de Saint-Vincent est le représentant du Département au Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD) tant au niveau de la Communauté de communes que du Conseil Départemental de l'Isère.

... que les élus négligent la problématique des transports

Ici encore, l'allusion "améliorative" pourrait faire oublier qu'un trottoir piétonnier a été réalisé sur l'ensemble de l'axe principal de la route départementale et que l'initiative de chemins le long des axes secondaires nécessite le rachat de bandes de terres que les propriétaires ne tiennent pas à vendre.

C'est oublier que la problématique de l'accès à la gare de Goncelin par une piste cyclable est une demande répétée de tous les maires du secteur depuis de nombreuses années, qu'elle est programmée mais ne fait pas partie des priorités.

C'est oublier, enfin, qu'une demande d'arrêt de bus a été faite au SMMAG pour desservir à la fois l'EHPAD des Cascades et le parc d'activité économique Eurékalp.

... que la communication est insuffisante

Suggérer la nécessité de relancer un bulletin municipal est un moyen de laisser penser que l'information serait insuffisante. Mais cela n'explique pas la raison pour laquelle nous avons réduit, puis arrêté, la publication d'un bulletin qui beaucoup trouvaient chronophage, coûteux et, en définitive, peu utile. Certains considéraient même qu'un bulletin municipal était un outil de propagande pour le maire.

D'autres moyens ont alors été privilégiés pour **informer** :

- Des flash-infos largement distribués à tous les habitants à chaque événement important ou chaque sujet nouveau.
- Un site internet permettant, entre autres, de consulter les comptes-rendus du Conseil Municipal.
- Une application sur téléphone, "Panneau-Pocket", informant instantanément des principaux événements de la vie courante. Elle semble bien utilisée.
- Un panneau d'information dans la montée de la Grand-rue qui est aujourd'hui doublé d'un autre panneau sur le secteur Salle des fêtes- Synapse.

Pour le reste, il semblait que les "gratuits" distribués par la Communauté de communes, le Département, la Région... étaient largement suffisants pour informer les habitants.

Telle est la réalité de la situation. Et le bulletin municipal n'est qu'un procédé parmi d'autres qui peut être repris à tout moment si les Rutissons le souhaitent dans l'avenir.

Concernant les consultations citoyennes, faut-il rappeler qu'elles existent depuis longtemps. Les dernières concernent la rénovation du secteur Perrotin, les 5 réunions de quartiers et les réunions trimestrielles avec les parents d'élèves.

Quant à l'accès au conseil municipal, il est ouvert à tous, depuis toujours. Dommage que la période pré-électorale soit le seul moment où certains lui prêtent un intérêt soudain.

... que les élus négligent les associations

Aidons-nous assez les associations ? Facile de laisser supposer que non. Pourtant, la commune s'est toujours efforcée de leur fournir les moyens de fonctionner, tant sur le plan des subventions que sur celui de la mise à disposition de locaux ou de matériels : salle des fêtes (avec dojo, salle des associations et équipements pour le cirque), espace socioculturel de la Synapse*, tennis, bike-park... Et la MJC dispose même d'un bel espace à l'intérieur même de la mairie.

* Il faut rappeler que la **Synapse** a été réhabilitée pour faire un **pôle culturel** destiné à accueillir des expositions, des conférences, des spectacles (théâtre, danse, projections), des manifestations ou événements particuliers...

Elle complète la salle des fêtes plutôt réservée à des activités sportives ou événements nécessitant plus d'espace (vide-grenier, marché des producteurs, vœux...), et qui a fait des travaux importants afin de la rendre plus fonctionnelle (sols, insonorisation, équipement audiovisuel avec écran...).

Alors, pourquoi dire que nos infrastructures sont vieillissantes ou inadaptées et proposer des dépenses supplémentaires parfaitement inutiles ?

Et pourquoi faire comme s'il n'y avait pas de pôle culturel alors qu'il vient d'être mis en service il y a quelques mois ?

Il a d'ailleurs déjà été utilisé à maintes reprises (concert Jazz, conférences de l'UICG, colloque, AG d'associations, exposition de peintures, repas des Anciens...).

... que les bâtiments publics ne sont pas "aux normes".

Rome ne s'est pas faite en un jour. Au fur et à mesure des années, nous avons fait des **choix** pour apporter au village tout ce dont il avait besoin avec des priorités d'aménagements établies en fonction des nécessités ou urgences.

Rappel : la rénovation thermique des bâtiments communaux était prévue de longue date dans la programmation annuelle avec un audit lancé prioritairement sur l'école et la mairie.

DEUX SUJETS PARTICULIERS

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLU semble tenir une place importante dans le programme du collectif. La présentation qui en a été faite correspond aux données consultables sur le site de la commune.

Il nous est reproché de ne pas l'avoir concrétisé et d'être actuellement en Règlement National d'Urbanisme (RNU), ce qui d'ailleurs, dans la pratique, ne pose aucun problème dans la gestion des documents d'urbanisme.

Mais, avant de faire des allusions sur cette situation, ne serait-il pas judicieux de rappeler, comme cela a été fait à 2 reprises lors des vœux du maire, les raisons qui ont poussé des élu(e)s à interrompre une procédure pratiquement terminée ?

Cette décision n'a pas été prise par plaisir, mais pour protéger l'avenir urbanistique de la commune. Les enjeux sont fondamentaux si nous voulons conserver au village les caractéristiques qui font sa qualité de vie et son charme rural.

Et le fait de vouloir se jeter à corps perdu dans les bras de la Communauté de communes ou du Schéma directeur de la région grenobloise serait une catastrophe pour le village.

Peut-être aurons-nous l'occasion de reparler de tout cela ?

Quoiqu'il en soit, le PLU est un acte trop important pour être traité avec légèreté. L'intérêt général gagnerait à ce qu'il soit traité par des personnes compétentes, expérimentées, désintéressées et non propriétaires de terres à enjeux.

LA GESTION FINANCIÈRE

Chacun ne peut que se réjouir de l'engagement de ne pas augmenter les impôts locaux. Ce qui est une promesse pour le collectif est une réalité pour l'équipe municipale qui ne les a pas augmentés depuis 22 ans !

Il eut été sympathique de le dire et de préciser aussi que l'état des finances de la commune est excellent malgré la conjoncture actuelle.

Ne pas augmenter les impôts peut paraître naturel et évident. Mais cela nécessite une gestion rigoureuse de tous les instants qui repose sur un principe : savoir faire des choix et ne pas promettre ce que l'on ne pourra pas financer.

LES CRITIQUES SUR LES DERNIERS PROJETS DE LA COMMUNE

Il est étonnant que de tels sujets puissent faire l'objet d'un enjeu électoral. Mais, puisque les questions ont été posées et que les élu(e)s sont mis(e)s en cause, il convient d'apporter quelques explications.

LE CITY-PARK

La critique de son emplacement est l'affaire de quelques-uns. En fait, l'entrée du village était le seul endroit raisonnablement plausible. Il avait reçu l'assentiment des habitants venus assister aux réunions de quartiers. Après 2 ans de tergiversations, la décision a donc enfin été prise.



L'équipement ne gêne personne, ce qui est important aux yeux des élus. Les jeunes de Saint-Vincent et du Touvet se sont appropriés les lieux répondant ainsi au vœu de rapprochement des communes si cher à certains.

LA TYROLIENNE

L'engagement de réparer la tyrolienne avait été pris et sera tenu. La réparation, retardée par un problème technique indépendant de notre volonté, est prévue vers la fin janvier.

LA MAISON PERROTIN

S'il est un sujet où la concertation a retardé les échéances, c'est bien celui-ci. Après des années de réunions successives et d'avis différents, une forte majorité se dégage aujourd'hui.

De nouvelles consultations citoyennes sont prévues pour peaufiner le projet d'aménagement du centre-bourg.

Il est étonnant que certains se posent encore des questions alors qu'une consultation de la population faite dans les règles a approuvé de manière écrasante un projet d'aménagement sans la maison Perrotin dont la vulnérabilité a été prouvée.

Pourquoi remettre en cause un processus démocratique ?

LA COMBE D'ALLOIX

La dangerosité du virage en bas de la Combe d'Alloix a fait l'objet de nombreuses discussions en réunions de quartier.

Pour ne pas engager de dépenses inutiles, il a été proposé de réaliser un test consistant à modifier l'approche de ce virage avec quelques petits travaux d'élargissement de voirie, de la peinture au sol et 2 panneaux. Pourquoi critiquer cette tentative de bonne volonté faite à peu de frais ?

Pour certains, la situation est meilleure. Pour d'autres, elle ne semble pas suffisante. Quoi qu'il en soit, il s'agissait d'un simple test, et nous savons maintenant que la solution technique passe par un rachat de terrain, ce qui risque de prendre du temps. En dehors de la proposition simpliste consistant à raser les arbres qui supportent les berges fragiles de l'Alloix, nous sommes preneurs de toute solution visant à améliorer la fonctionnalité et la sécurité de ce secteur.

L'honnêteté c'est dire toute la vérité.
C'est de ne rien cacher, encore moins déformer.